

Supplément au SOP n° 108, mai 1986

LA MERE DE DIEU DANS L'EGLISE DE SON FILS

Conférence du père Alexis KNIAZEV  
à l'occasion de la célébration  
du Dimanche de l'Orthodoxie

(Paris, Institut Saint-Serge, 23 mars 1986)

Document 108.A

## LA MERE DE DIEU

=====

### DANS L'EGLISE DE SON FILS

=====

L'Eglise orthodoxe a résumé ce qu'elle enseigne sur la Mère du Christ dans l'hirmos de la 9e ode du canon que saint Cosmas de Maioume a composé pour le Grand Vendredi : "Plus vénérable que les Chérubins et incomparablement plus glorieuse que les Séraphins, toi, qui sans tache as enfanté Dieu le Verbe, toi, véritablement Mère de Dieu, nous t'exaltons".

En bref, ce texte dit que celui qui a été enfanté dans la chair par la Vierge Marie est le Fils de Dieu dans le sens fort de ce terme, c'est-à-dire la Seconde Personne de la Sainte Trinité et qu'elle-même, autrement dit, sa Mère, dépasse en sainteté toute créature et occupe dans le Royaume de la gloire la seconde place après son Fils. Mais qu'en dit l'Evangile ?

Mat. 1-2 et Luc 1-2 nous présentent Marie comme la Mère Vierge de Jésus-Christ; Jean 2,1-11 dit qu'elle est à l'origine du miracle de Cana; Mat. 12,46, Marc 3,31 et Luc 8,19 (cf. Luc 2,49 et 11,27-28) semblent dire qu'elle a été repoussée par son Fils; Jean 19 nous la montre présente sur le Golgotha et Actes 1,14 atteste que, après l'Ascension et dans l'attente de la Pentecôte, elle était au coeur de l'Eglise naissante, avec les apôtres, quelques femmes et les frères de Jésus.

Comment, à partir de ces données de l'Ecriture l'Eglise est-elle passée à ce qui est affirmé dans l'hirmos de la neuvième ode du Grand Vendredi ?

#### A. Historique

##### 1) PREMIERE ETAPE : AVANT LE CONCILE D'EPHESE 431

Les écrivains ecclésiastiques de ces premiers siècles de l'histoire de l'Eglise sont tous d'accord pour affirmer que Marie est la Mère-Vierge de Jésus-Christ, donc que sa conception a été virginale, comme le dit l'Evangile. Saint Justin et saint Irénée ont mis en avant le thème de Marie Seconde Eve, le Christ étant, comme le dit saint Paul, le Second Adam (Rom. 5,12-14; 6,23; Gal. 6,7-9). Les Apocryphes nous montrent qu'elle était vénérée dans certains milieux chrétiens. Le document dit "Protévangile de Jacques" et qui peut dater du IIe siècle, est le premier texte chrétien qui affirme que Marie a conservé les signes de sa virginité dans la naissance de son Fils.

La découverte d'un papyrus du IIIe-IVe s. contenant le texte de la prière "Sub tuum praesidium" ("Sous ta protection") nous montre que déjà l'on priait la Mère du Christ. Mais saint Jean Chrysostome mettait en doute la sainteté de Marie en lui voyant des péchés, tandis que saint Jérôme défendait sa virginité perpétuelle contre Helvidius. Saint Jérôme savait l'hébreu et montrait que les frères et les soeurs de Jésus, qui sont mentionnés dans certains écrits néotestamentaires, pouvaient être ses cousins, parce que dans le langage biblique les termes frère et soeur désignent toute parenté dans le sens le plus large de ce mot.

Signalons, enfin, que vers la fin du IVe siècle et le début du Ve dans certaines Eglises apparaissent les premières fêtes mariales. La date et le contenu théologique de ces fêtes différaient d'Eglise à Eglise. Ajoutons qu'à cette époque dans certaines Eglises, notamment à Alexandrie, devenait populaire, pour parler de la Mère du Christ, le terme Théotokos, qui signifiait : celle qui enfanta Dieu.

## 2) DEUXIEME ETAPE : LE CONCILE D'EPHESE

Le concile d'Ephèse (III<sup>e</sup> concile Oecuménique) fut réuni en 431 pour combattre l'hérésie de Nestorius. Ce dernier, devenu archevêque de Constantinople, récusait ouvertement le titre de Théotokos et soutenait que Marie n'était que la Mère de l'homme dans le Christ, mais non pas la Mère de Dieu. Pour lui elle était la Mère du Christ, la Christotokos, mais jamais la Mère de Dieu, la Théotokos.

En effet, dans son optique, la divinité et l'humanité, chacune des deux natures en Christ, pour être réelles, devaient avoir chacune leur propre personne. Il aboutissait ainsi à diviser le Christ, ce qui était contraire à son image donnée par l'Evangile. D'autre part, sa doctrine revenait à nier l'incarnation : selon lui Dieu en Christ n'assumait pas l'humanité, mais sa divinité ne faisait que coexister avec son humanité.

Sous l'impulsion de saint Cyrille, archevêque d'Alexandrie, le concile d'Ephèse condamna Nestorius et sa doctrine. Il proclama l'unité de personne en Christ. D'après la définition dogmatique d'Ephèse la Personne du Christ est celle du Logos divin, la Deuxième Personne de la Sainte Trinité, qui unit en elle la nature divine et la nature humaine dans ce que saint Cyrille appelle l'union hypostatique.

Ce même dogme christologique d'Ephèse, reprenant le titre contesté par Nestorius et partant du fait que l'unique personne du Logos divin unit en elle les deux natures, proclame Marie Théotokos, autrement dit vraie Mère de Dieu. La théologie du concile d'Ephèse fut reprise et précisée en 451 au concile de Chalcedoine (IV<sup>e</sup> concile Oecuménique). Et depuis, le titre de Théotokos ainsi que la Maternité divine de Marie n'ont jamais été remis en question dans l'Eglise orthodoxe.

Notons enfin que, peu avant le concile d'Ephèse, saint Ambroise, évêque de Milan, justifiait théologiquement la doctrine de la virginité perpétuelle de Marie, en particulier l'affirmation de son intégrité corporelle après la naissance de son Fils. Puisque ce dernier, disait-il, était à la fois vrai Dieu et vrai homme, sa naissance devait être à la fois naturelle et miraculeuse. Le fait que s'incarnait et naissait celui qui est la Deuxième Personne de la Sainte Trinité, apportait une transfiguration des lois de la naissance humaine et créait dans l'humanité de la Mère de Dieu, par le miracle de sa virginité inviolée, un gage de renouvellement eschatologique.

## 3) TROISIEME ETAPE : DU CONCILE D'EPHESE A NOS JOURS

Les conciles d'Ephèse et de Chalcedoine ont été le départ de toute la théologie mariale et de la piété mariale telles qu'on les voit aujourd'hui dans l'Eglise. A partir de ce moment là personne ne mit plus en doute ni la sainteté de la Mère de Dieu, ni sa virginité perpétuelle. Ces vérités sont affirmées dans les sermons des prédicateurs, dans les compositions hymnographiques (un des innombrables exemples : l'Akathiste à la T.S. Théotokos), dans les écrits des Pères, dans des textes (canoniques) issus des conciles.

C'est aussi à partir de ce moment là que se multiplient dans les Eglises locales les grandes fêtes de la Mère de Dieu et que se réalise l'unification de leurs dates respectives d'Eglise à Eglise.

Enfin, c'est à partir de cette époque que se réalise et s'affirme la foi en la protection de la T.S. Théotokos sous laquelle son divin Fils a placé le peuple chrétien lorsque, avant de mourir sur la Croix, dans les paroles adressées au disciple bien-aimé (Jean 19,26) il a investi sa Mère d'une maternité nouvelle dont sont l'objet tous les croyants. Constantinople, qui possédait plus de 200

sanctuaires et autres lieux de culte dédiés à la Sainte Mère de Dieu, avait le sentiment de vivre sous la protection ininterrompue de la Théotokos.

Depuis, toutes les Eglises ont vu se multiplier dans leur vie des interventions miraculeuses de Marie, qui sont à l'origine de fêtes nouvelles, de caractère dévotionnel, et d'icônes miraculeuses attestant la sollicitude maternelle de la Mère de Dieu envers tous les rachetés par la Croix de son Fils.

L'Eglise a donc découvert la Mère de Dieu. Elle l'a découverte dans sa vie à partir des données de l'Evangile. Tous ceux qui sont nommés dans l'Ecriture Sainte sont des témoins de Dieu. La Vierge Marie, nommée dans l'Ecriture, n'échappe pas à cette loi. Elle est un témoin de Dieu. Quel est l'objet de son témoignage?

## B. Marie dans l'Eglise

### LA T.S. THEOTOKOS, TEMOIN DE DIEU

Le premier objet du témoignage de Marie, la Vierge de Nazareth, est la réussite de l'oeuvre de Dieu en tant que Créateur. A l'annonce qui lui a été faite par l'ange Gabriel elle répondit par ces paroles : "Je suis la servante du Seigneur. Qu'arrive pour moi selon ta parole" (Luc 1,38). La forme grammaticale de cette réponse de Marie, employée dans l'original grec de Luc, exprime un souhait actif, accompagné du désir qu'il reçoive sa pleine réalisation.

Par ces paroles la Vierge de Nazareth accepte au nom de toute la création le salut que Dieu lui envoie dans le Messie qui doit naître de Marie. Marie appartient à l'humanité qui porte les conséquences du péché ancestral (l'Eglise orthodoxe, en effet, ne connaît pas la doctrine romaine de l'Immaculée Conception de Marie). Pour que le salut soit réel, il faut que le Rédempteur ait accompli son oeuvre.

Mais il faut pour cela que le Rédempteur vienne et qu'il se fasse homme. C'est cela que Marie accepta au nom de la création. En elle donc, l'humanité même déchue s'est révélée capable de dire oui à son salut. Et c'est une réussite pour Celui qui l'a créée.

En second lieu, la T.S. Théotokos est le témoin de l'incarnation du Verbe de Dieu et de son authenticité. L'histoire du dogme christologique d'Ephèse en est une éclatante preuve. Le fait que l'appellation Théotokos, née de la foi populaire, s'est trouvée récusée par l'archevêque de la capitale de l'Empire, a permis à l'Eglise de proclamer solennellement le dogme de l'unité de la Personne en Christ et en même temps le mystère de la maternité divine.

On pourrait dire, de ce fait, que la Mère a conduit l'Eglise à mieux comprendre et à expliciter le mystère du vrai Fils de Dieu qui assume l'homme pour le sauver sans cesser d'être Dieu et, inversement, voir le Fils confirmer que sa Mère est vraiment Mère de Dieu. Et l'on pourra noter que, depuis, plus de la moitié des innombrables pièces hymnographiques mariales, que chante l'Eglise orthodoxe dans sa liturgie, parle du mystère de l'incarnation du Verbe, du salut qu'il a apporté à l'homme, de la manière dont il s'est réalisé et de la maternité divine de Marie.

Ainsi, à côté de l'Akathiste déjà cité et qui est un cri d'émerveillement de l'âme croyante devant le mystère de l'incarnation, de celui de la naissance virginale du Christ et de la maternité divine de Marie, l'exemple le plus typique de ce témoignage liturgique de la Théotokos est représenté par les dogmatiques des huit tons de l'Octoèque, que l'on chante aux vêpres du samedi et qui parlent de ces mystères dans les termes mêmes qui ont été utilisés par les formules dogmatiques, des conciles d'Ephèse et de Chalcedoine.

En troisième lieu, la Mère du Christ est le grand témoin de toute l'oeuvre du salut réalisée par le Père dans le Fils et le Saint-Esprit. En effet, elle atteste tout d'abord, que l'humanité est devenue par le fait du Christ et du Saint-Esprit, par lequel il est né de la Vierge Marie, une humanité nouvelle, récapitulée dans le Nouvel Adam et dans la Nouvelle Eve.

L'ancien Adam a failli : son péché a entraîné l'humanité dans la chute (Gen. 3; I Cor. 15,22). Dieu a repris son dessein concernant l'humanité dans le Nouvel Adam, le Christ (Rom. 5,14 et suivants; I Cor. 15, 45 et ss.) dans lequel les hommes se sont trouvés rattachés directement à Dieu et dont il est dit qu'il est un esprit qui donne la vie (ibid.).

De même Eve la première femme, créée comme une aide (Gen. 2,18) pour Adam a failli : son aide fut ainsi toute négative lors de la chute (Gen. 3,6). Dieu a donc suscité une Nouvelle Eve, Marie, qui, par son obéissance et sa foi (Luc 1,34-38,45), a été l'aide du Nouvel Adam en acceptant d'être sa Mère et rendant ainsi effectives l'incarnation du Verbe divin et la Rédemption. C'est pour bien manifester qu'elle est bien la Nouvelle Eve que son Fils lui a donné à deux reprises le titre de Femme (Jean 2,4 et 19,26).

Etant Nouvelle Eve et Femme, donc Mère, elle témoigne ainsi de cet aspect du salut qui fait du nouveau peuple de Dieu, l'Eglise, la famille de Dieu, ce qui est encore plus que peuple élu. Marie, sur le Golgotha a été investie d'une maternité nouvelle qui a pour objet tous les rachetés, et, en premier lieu, les fidèles (Jean 19,25-27). Par quoi cette maternité est-elle fondée ? Par le fait que la Rédemption a rendu les hommes frères du Christ (Jean 20,17; cf. Hébr. 2,11) et enfants adoptifs de Dieu (Jean 10,17; cp. Gal. 4,6-7, etc.).

Il ne faut évidemment pas mettre sur le même plan ontologique l'adoption au Père et l'adoption à la Mère. Cette dernière n'est que l'expression manifeste d'une réalité nouvelle, qui est la fonction maternelle de l'Eglise du Fils et du Saint-Esprit. Marie, Nouvelle Eve, personnifie l'Eglise en tant que Mère des Vivants (Gen. 3,20), c'est-à-dire des rachetés, unis au Père par celui qui est la vraie Vie et par l'Esprit de Vie, le Saint-Esprit.

Marie par sa maternité divine témoigne aussi de la nature profonde de l'Eglise ainsi que de la vie de ceux qui ont hérité du salut. Elle est la Mère de Dieu, celle par qui le Fils de Dieu s'est fait homme. L'Eglise est le Corps du Christ et le Temple du Saint-Esprit, tout comme l'est Marie. Marie a enfanté le Fils de Dieu par la chair; les fidèles, eux, sont appelés à enfanter dans leurs âmes le Christ par la grâce, comme le dit saint Paul : "ce n'est plus moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit en moi" (Gal. 2,20).

Ajoutons ici que, en tant que Mère des Vivants, par ses prières adressées à son Fils, elle aide les chrétiens à devenir cet habitacle du Christ, autrement dit à hériter le salut. La aussi, elle est à la fois aide et témoin.

Enfin, elle témoigne aussi de la victoire de son Fils sur la mort. Ce pouvoir d'intercéder auprès de son Fils pour les hommes, elle ne l'avait pas encore à Cana, parce que l'heure n'était pas venue (Jean 2,4). Il s'agit, évidemment, de l'heure de la Passion de son Fils et de son entrée dans la gloire (Jean 13,31; 12,27-28). L'heure étant venue, elle s'est trouvée investie de ce pouvoir en même temps que de la maternité nouvelle (Jean 19,25-27).

Mais ce pouvoir, elle l'exerce outre-tombe. Elle peut le faire, avec les saints, parce que la mort est vaincue par la Résurrection du Christ. En effet, la prière des justes décédés, pour les vivants, tout comme celle des vivants pour les morts, n'était pas possible sous l'Ancienne Alliance, avant la Victoire du Christ

sur la mort. Mais l'on peut dire plus. Marie est un témoin de la Résurrection plus grand encore, si elle-même est d'ores et déjà ressuscitée corps et âme.

Qu'est-ce qui permet de parler de la résurrection corporelle de Marie ? D'abord, sa présence dans l'Eglise terrestre beaucoup plus intense, plus massive que celle des saints, ce qui est attesté par ses miracles, ses apparitions, ses icônes miraculeuses, sa place très importante dans la liturgie de l'Eglise.

Ensuite des considérations d'ordre théologique qui permettent de penser qu'elle a été apte à recevoir les effets de la Résurrection du Christ avant toutes les autres créatures humaines. Il s'agit, d'abord, de sa sainteté. Il s'agit, ensuite, de sa maternité divine. Le fait de l'enfantement de Celui qui est à la fois Dieu et homme, ne l'a-t-il pas, comme le pense l'Eglise, gardée vierge dans cet enfantement et ne lui a-t-il pas conféré, comme le dit saint Ambroise de Milan, un gage de renouvellement eschatologique ?

Enfin, vu toujours la maternité divine de Marie, ne peut-on pas répéter cette interrogation de Théoteknos de Livias, un évêque palestinien des VIe-VIIe siècles : "Comment concevoir que fut livré à la mort et à la corruption le corps de celle qui a porté en elle Celui qui est la (vraie) Vie ?".

Marie est donc effectivement le témoin de Dieu, le plus grand de ses témoins après son Fils, car elle montre en elle-même, dans sa personne, que le Royaume de Dieu est d'ores et déjà venu dans toute sa puissance et ainsi elle manifeste l'excellence et la réussite de toute l'oeuvre du Père, du Fils et du Saint-Esprit depuis la création du monde jusqu'à la Parousie. Elle en est donc bien le témoin, le témoin par excellence.

### C. Conclusion

Tout cela, la Mère le montre par sa personne, dans sa personne, par sa présence. Son témoignage est donc un témoignage silencieux. Il relève de la catégorie des signes. Il est à noter que le mot signe est employé dans Isaïe 7,14, dans la prophétie qui annonce la naissance d'Emmanuel et mentionne sa Mère. Il l'est aussi dans Apoc. 12,1 et suiv. qui parle de l'apparition dans le ciel de la Femme couronnée d'étoiles. Le signe que représente la Mère de Dieu a été donné à l'Eglise par Dieu lui-même. Il l'a été par l'amour divin et la miséricorde divine. Il n'a pas été imposé par Dieu, mais, justement, donné. Donné à notre amour chrétien et à notre tact chrétien.

Il est, de ce fait, à découvrir et l'Eglise l'a découvert, comme le montre l'histoire de la vénération de la Mère du Christ dans l'Eglise. C'est en effet en vivant le Christ et l'Eglise que l'on découvre la Mère de Dieu et le mystère de la Maternité divine. Et, comme le montre le concile d'Ephèse et ce qui l'a précédé, en découvrant la Mère de Dieu on découvre le Christ lui-même et aussi l'Eglise. Et c'est là précisément que se trouve la signification profonde de la vénération de la Mère de Dieu par l'Eglise.